saafa

FOLKLORE DE L'AUBE

SF. N° 24

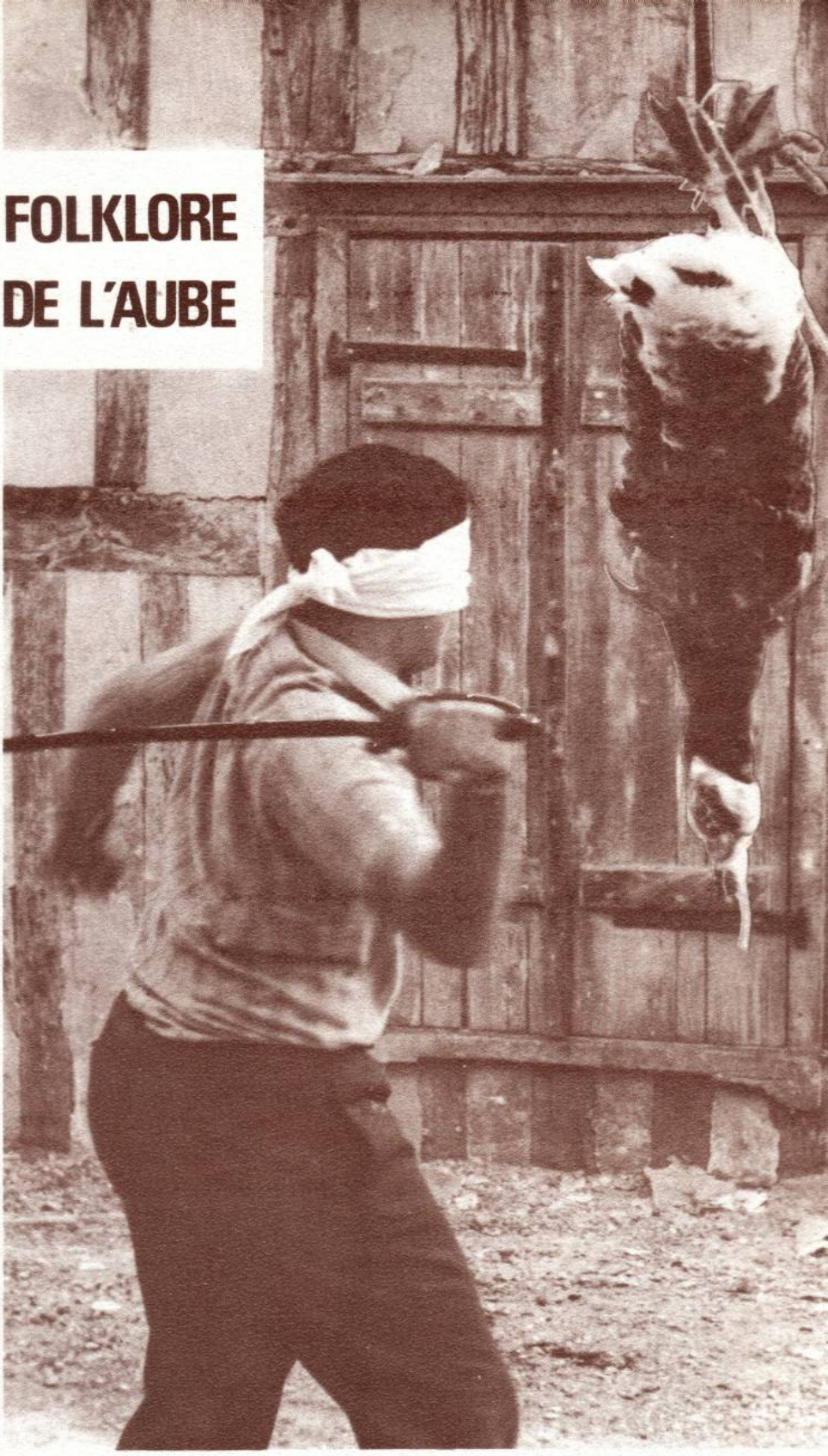

LE TIR A L'OIE

jean daunay

GRACE A L'AIDE DE TOUS

Ce numéro de la Revue du Folklore de l'Aube est le bel exemple d'une réalisation à laquelle a contribué toute une équipe.

Sans compter les trois responsables qui ont habituellement la charge du bulletin : conception, réalisation, correction, mise en page..., nous pouvons facilement dénombrer une trentaine de correspondants dont l'apport oral ou écrit a permis de mettre au point ce numéro sur le Tir à l'oie :

— celui qui nous a donné telle référence à des documents déjà publiés,

— ceux qui ont répondu à notre questionnaire (soit oralement, soit par écrit ; soit directement, soit par personne interposée),

— ceux qui ont recherché pour nous des photographies,

— d'autres qui nous ont renseigné sur le lieu et l'heure exacte des jeux qui se sont tenus cet été,

— tous ceux enfin qui n'ont pas refusé de continuer avec nous la correspondance ou le dialogue pour que notre documentation soit le plus riche possible.

Tous ceux-là ont formé cette équipe.

Mieux qu'une équipe : une grande famille, grâce à laquelle notre Revue s'avère de qualité.

De cette qualité, nous pouvons, — nous devons, — être fiers.

J. DAUNAY.

photo de couverture : le tir à l'oie, à Lesmont, en août 1969

REVUE DU FOLKLORE DE L'AUBE
bulletin trimestriel

société des amateurs et animateurs de folklore aubois

10 - rumilly-lés-vaudes

gérant
jean daunay

conseiller technique
gilbert roy

conseiller rédactionnel
jean déguilly

ccp. saafa. 16 832 44 paris

abonnements, une année
france **10 F** étranger **25 F**
adhésion **15 F**
le numéro **3 F**

points de vente
jean bienaimé - photo
57, rue de la cité - 10 troyes
au point du jour
1, rue urbain-IV - 10 troyes
jean daunay
10 - rumilly-lés-vaudes

mars 1970
numéro 24
LE TIR A L'OIE

texte et photo
jean daunay

maquette et mise en page
gilbert roy

impression offset
la renaissance
17, rue chalmel - 10 troyes

dépôt légal : 2e trimestre 1970
nº 20.557

L'OIE AU SABRE

A Lesmont, le jour de la fête patronale

Le jeu se déroule derrière la halle. L'oie est attachée par les pattes, au milieu d'une rue peu passante, à l'aide d'un appareil de cordes fixé à deux façades. Seuls les jeunes gens sont admis à concourir. Le joueur ayant les yeux bandés est armé d'un vieux sabre de pompier retenu à son poignet par une dragonne de ficelle. Il part à la recherche de l'oiseau, guidé par le tintement d'une clochette qu'agite un de ses camarades. Dès qu'il a trouvé le contact avec le volatile, il se concentre, s'efforce d'ajuster et frappe. Un seul coup est permis. S'il n'a pas réussi à décapiter l'oie c'est au tour du suivant de tenter sa chance.

Les spectateurs sont nombreux et suivent avec intérêt les différentes phases du jeu, encourageant ou raillant les concurrents à l'occasion.

Quelquefois le guide, avec l'appui de ses compagnons, apporte quelques fantaisies au jeu. Nous l'avons vu ainsi faire accomplir au tireur aveugle, un tour complet autour de la bête. D'autre fois, il s'amusait à faire balancer l'oiseau. Ou bien il l'enlevait au passage du joueur. Toutefois, dès que la cible était repérée, il ne faisait rien qui puisse gêner le tir.

Au douzième ou quinzième essai, l'oie est décollée et la tête vole à trois mètres de là. L'heureux gagnant la pique à la pointe de son sabre. Ses camarades le prennent en triomphe sur leurs épaules et se dirigent vers le café où le corps de la bête sera vendu aux enchères.

Le soir, un repas les réunira de nouveau jusqu'à l'aube du lendemain.

(Photos des fiches 24, 1, 2, 3 - 1969)

A Pont-sur-Seine

Le jeu se pratiquait le premier dimanche suivant la Nativité (le 8 septembre) sur un pré cahotique à souhait et dédié à Saint-Loup. L'oie, tuée, était attachée à un gibet situé à une trentaine de mètres de la ligne de départ. Le concurrent, armé d'un sabre et coiffé d'une tête de carnaval tentait de se diriger vers sa victime. Il était suivi par le garde-champêtre tenant une badine et accompagné d'un tambour qui battait pour couvrir les appels des spectateurs.

Si le joueur, pensant avoir atteint son but, sabrait dans le vide, le garde-champêtre le touchait de sa baguette et il devait céder la place à un autre.

Par contre, s'il réussissait à frapper juste, il était déclaré vainqueur et emportait l'oie.

On remettait alors un canard sur le gibet et le jeu reprenait.

D'après Mme Simoutre.

A Arrembécourt

Autrefois, le matin de la fête patronale et sur la place, les jeunes gens « coupaient le cou de l'oie ». Un banquet suivait la cérémonie.

L. Roulin

A Ramerupt

C'est sur la place, non loin de la halle, au milieu des baraques foraines, que les jeunes gens se tiennent prêts à affronter l'oie. Elle est suspendue à quelques vingt mètres de là, sa tête consciencieusement enveloppée pour éviter que le sang n'éclabousse joueurs et spectateurs.

On bande les yeux du premier concurrent puis on lui confie un vieux sabre émoussé qu'il assujettit à son poignet par une boucle de ficelle. Il s'avance, guidé de la voix par ses camarades. Dès qu'il est entrée en contact avec l'oiseau, il repère le cou, du plat de son sabre, prend son élan et frappe : les plumes volent. Le joueur quitte alors le bandeau qui l'aveuglait pour constater que son sabre émoussé a tout juste tailladé la peau de son innocente victime...

C'est au tour de ses camarades de s'essayer. La décapitation semble difficile à réaliser. De temps à autre, un « ancien » vient constater les dégâts. Il palpe soigneusement le cou, jugeant s'il est temps pour lui d'intervenir, ce qu'il ne faut faire, ni trop tôt, ni trop tard. Trop tôt, le cou résiste encore à la plus violente des attaques, trop tard le titre risque d'échoir à un concurrent plus malin...

Enfin, la tête tombe. Chacun se précipite aux côtés du vainqueur qui fiche le sanglant trophée à la pointe de son sabre. Cinq jeunes filles sont ensuites invitées à venir embrasser le héros de l'année, puis ses camarades, le prenant sur leurs épaules, lui font faire un tour d'honneur.

Le lendemain, tous les jeunes, ensemble, mangeront l'oie au café.

(Photos des fiches 24, 6, 7, 8 - 1969)

A Pougy

Le 3e jour de la fête patronale, l'oie était d'abord promenée sur un char, par les rues du village. Les musiciens accompagnaient le cortège.

Sur la place, entre deux arbres, on avait tiré un cordeau, à hauteur du bras levé. La promenade terminée, on y pendait l'oie par la tête. Les jeunes gens et les célibataires étaient invités à se laisser bander les yeux. Armés d'un vieux sabre courbe de pompier, ils devaient se diriger au jugé vers l'oiseau et tenter de séparer d'un seul coup la tête du corps. Couper la ficelle ne comptait pas et le volatile recevait moult blessures avant que l'un des joueurs, plus adroit ou plus chanceux que ses camarades ne lui tranche le col. Il fallait que le corps tombe à terre pour que le tireur ait le droit, accompagné d'un clairon, de promener la tête de sa victime piquée à l'extrémité du sabre.

Le soir, on mangeait l'oie (celle du jeu ou bien une autre) et l'on dansait toute la nuit.

M. Bienaimé.

A Nogent-sur-Aube

Les jeunes gens se réunissent sur la place, et les yeux bandés, tentent de couper le cou de l'oie à l'aide d'un sabre.

Le vainqueur emporte l'animal que tous dégustent ensemble, mais c'est le gagnant qui offre à boire.

Est-Eclair.

A Lentilles

L'honneur d'abattre l'oie pendue à une corde en travers de la route était réservé à un conscrit, le jour de la fête des saints Philippe et Jacques (premier dimanche de mai).

A Clérey

On pratiquait encore ce sport en 1895.

A Bar-sur-Aube

On signale le jeu en 1835. « *La tête de l'oie était coupée à tâtons* ».

A Chavanges, Chassericourt, Montmorency, Rosnay-L'Hôpital

Le mardi de la fête patronale, l'oie était pendue par la tête à une corde. Le jeune homme choisi (un conscrit devant partir au régiment dans l'année), avait les yeux bandés. Puis on le faisait virevolter comme au jeu de colin-maillard. Il devait ensuite repérer l'oiseau et lui trancher le col d'un coup de sabre. S'il réussissait, la volaille était aussitôt plumée et cuisinée. Le repas était servi aux conscrits, sous-conscrits et à leurs camarades.

M. le Maire, Conseiller Général de Chavanges

A Auxon, le 14 Juillet

Après le banquet et la distribution des friandises aux jeunes enfants, le couper l'cou à l'oie *était la grande attraction. Le jeu se déroulait sur la place, entre la mairie et l'église. L'oie était apportée dans les bras d'un pompier et attachée à hauteur d'homme, tête en bas, à une sorte de potence faite de trois perches en triangle. Seuls les pompiers, en tenue de grande cérémonie, avaient droit de participer au jeu, et les volontaires étaient nombreux.*

Les yeux bandés par un grand mouchoir à carreaux plié en biais et serré de deux nœuds, armé d'un vieux sabre de cavalerie, le concurrent s'en allait vers sa victime. L'un de ses collègues était chargé de l'accompagner pour surveiller ses gestes et tenter d'éviter les accidents toujours possibles. La foule était dense, juchée sur les marches du portail sud de l'église, elle allait jusqu'à côtoyer le pompier brandissant son sabre.

Le vainqueur (celui qui d'une seule volée, avait sectionné le cou), n'était pas peu fier de son adresse, même si la tête sanguinolente était allée s'abattre sur la robe d'été d'une spectatrice.

Le soir même, à l'hôtel, l'oie était servie au repas de la compagnie tout entière.

Mme Liégeois, née Céval

A Auxon

Au tout début de ce siècle la règle du jeu était quelque peu différente de celle d'aujourd'hui.

On attachait à la barre d'une sorte de portique le panier d'une tourie dont on avait préalablement percé le fond pour ménager le passage du cou de l'oie. Ce fond était situé à hauteur de la tête des joueurs.

Le concurrent, les yeux bandés, comptait dix à douze pas en s'éloignant du panier. On lui remettait alors une sorte de petit sabre ou, à défaut, une serpe. Il devait revenir sur ses pas et, d'un seul jet, couper net le cou de l'oie. Un seul essai était permis et s'il touchait de la tête soit le panier soit le cou de la bête, il était éliminé.

Quelquefois, ce jeu se pratiquait avec une poule ou bien un canard.

Dr. Guignon, natif d'Auxon

A Saint-Thibault, le 14 Juillet

L'oie était suspendue par le cou à une perche fichée obliquement à la manière d'une canne à pêche : posée sur une fourche de bois et bloquée au sol par un crochet piqué en terre.

Contrairement à l'usage général, le sabre offert aux joueurs était bien affûté. Ceux-ci pouvaient à leur gré trancher le cou de l'oie ou la ficelle, mais n'avaient droit qu'à un seul essai.

Le vainqueur emportait la volaille.

M. Doussot.

A Saint-Phal

Ce jeu y était autrefois en honneur le jour du 14 juillet.

M. Mocquery.

A Arcis-sur-Aube

Cette coutume autrefois respectée dans les villages des environs, et aujourd'hui abandonnée, consistait à couper le cou d'une oie offerte par chacun des habitants à tour de rôle. La bête était ensuite mangée en commun par les jeunes gens du pays.

M. Gamichon.

A Rigny-le-Ferron

Ce jeu est donné en 1831 pour honorer le baptême de Henri, duc de Bordeaux.

Vie en Champagne - Janvier 1955

Rhèges. Divertissement de fête au siècle dernier

Il y a cinquante ans, des divertissements champêtres clôturaient la fête de mon petit village de Champagne. Le mardi, on coupait le cou de l'oie. Les jeunes gens avaient fait l'acquisition d'une belle oie qu'on sacrifiait. La grosse volaille était suspendue par les pattes à une potence au milieu de la place publique et les jeunes gens, yeux bandés, devaient lui trancher le cou à l'aide d'un petit sabre courbe affûté pour la circonstance. Tous les habitants et les nombreux invités qui avaient pris part aux réunions de famille des deux jours de fête, faisaient cercle, ne voulant pas manquer cette partie de colin-maillard ! Ce n'était pas aussi facile qu'on pouvait le croire. Nombre de coups de sabre tombaient dans le vide ou ne faisaient que de légères meurtrissures au plumage de la bête morte.

Parfois, un « aveuglé » s'égarait, et le cercle, avec de petits cris d'effroi, se reculait pour se resserrer aussitôt.

C'était des encouragements défendus : « Plus à droite - Pas à gauche - Vas-y » jusqu'à ce qu'un plus adroit, peut-être parce que pas complètement aveuglé par le bandeau, détachât la tête, aux applaudissements de l'assemblée. Ce vainqueur avait conquis sa place gratuite au banquet du lendemain qui réunirait toute la jeunesse au cabaret de la mère Laserques (c'était son surnom). Ensuite, la joyeuse bande, musiciens en tête : un violon, un piston, une clarinette, se rendait au trou d'eau servant d'abreuvoir aux bestiaux, au bas du village.

Un gros madrier rond, bien savonné, avait été jeté en travers de cette mare profonde de un mètre, large de six à neuf. Sur ce pont improvisé, les jeunes, en caleçon de bain, devaient s'aventurer et effectuer la traversée. Tout allait bien au début, mais fort souvent, arrivé au milieu, le passeur perdait l'équilibre et prenait un bain forcé avec un plouf qui faisait jaillir l'eau sur les spectateurs. Bien des tentatives échouaient. Parfois un jeune homme, émoustillé par le petit vin de nos coteaux, essayait de traverser tout endimanché et invariablement il faisait le plongeon, salué par des cris joyeux. Bien peu d'ailleurs arrivaient au port. Ces gagnants prenaient place au banquet sans bourse délier et se délectaient de l'oie en daube ou en salmis.

Extrait de : C. Daublin, Mémoires d'un grand-père.

LE TIR AU CANARD

A Villemoiron, le 14 Juillet

Dans un enclos d'environ cinq mètres sur sept, un canard est pendu par la tête, à l'aide d'un fil de fer, à l'une des basses branches du tilleul, sur la place. Le volontaire est, à son tour, introduit dans l'enclos. On lui bande les yeux, on l'arme d'un vieux sabre soigneusement émoussé sur une pierre, puis on lui fait exécuter plusieurs tours sur place. Chacun s'étant remis à l'abri hors de l'enclos, le joueur doit, d'un coup de sabre, trancher le col de l'animal. Lorsque tous les joueurs ont tenté leur chance une première fois sans succès, ils peuvent faire un second essai. Parfois un compère, placé dans la foule s'efforce d'aiguiller le tireur de son choix vers le but. Le vainqueur devient propriétaire de sa victime et peut, s'il le désire, la manger seul ou avec ses compagnons.

M. Leriche.

A Arcis-sur-Aube, le lundi de la fête patronale

Lorsque l'heureux gagnant emporte le corps du canard qu'il a réussi à détacher d'un coup de sabre, on en suspend un autre par la tête, à la corde tendue dans le parc de l'Hôtel de ville, et le jeu peut se poursuivre.

Le Comité des Fêtes a fourni en cette année 1969 six canards. En contrepartie, il a exigé de chaque joueur un modique droit d'inscription.

M. Gamichon

A Brevonnes, le 14 juillet

Le canard était suspendu par le cou à un fil tendu en travers de la rue principale.

A Vaudes

On abattait le canard (ou l'oie, ou un autre volatile) tous les 14 Juillet.

A Chappes

Le canard était lié par les pattes au beau milieu du déversoir de la Seine. Une carabine était, là aussi, l'instrument du supplice.

A Saint-Julien

A la Saint-Augustin, le 28 août, on se plaisait à tirer le canard. L'oiseau, attaché sur une planche au bout d'un champ devait être abattu d'une balle de carabine.

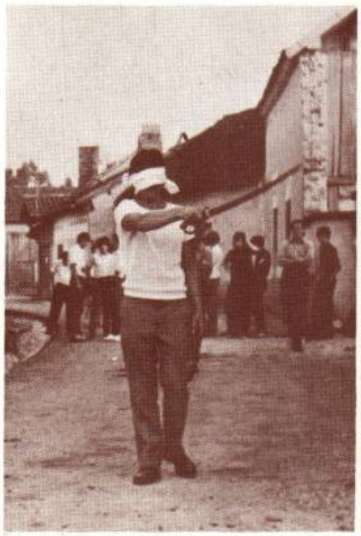

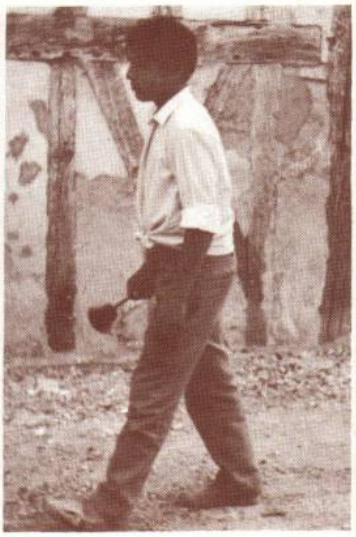

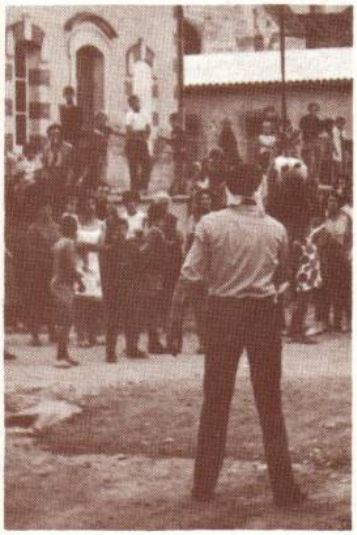

A Pouan-les-Vallées

Avant la guerre de 1914, à Pouan-les-Vallées — qui ne s'appelait à ce moment-là que Pouan tout court — il existait deux sociétés de musique ; on les nommait : l'une, la musique du haut, et l'autre, la musique du bas. Le mardi de la fête (début juillet) il était un jeu, derrière l'église, dont les musiciens de la musique du bas s'amusaient. C'était le jeu de couper la tête à l'oie.

A une grande perche en travers de la route était accrochée une oie morte.

On mettait un bandeau sur les yeux d'un musicien, on lui donnait un sabre. Auparavant, il avait compté les pas du parcours qu'il devait faire pour atteindre l'oiseau. Quand il pensait être arrivé, il brandissait son sabre et tapait de toutes ses forces pour couper la tête du volatile.

Très souvent, alors qu'il croyait marcher droit, il tapait à côté. C'était très amusant pour le public qui regardait. Après la guerre, les deux sociétés se sont regroupées ensemble, mais la coutume du jeu de l'oie a disparu.

Raconté par Mme Léontine Danton, Vve Jactat

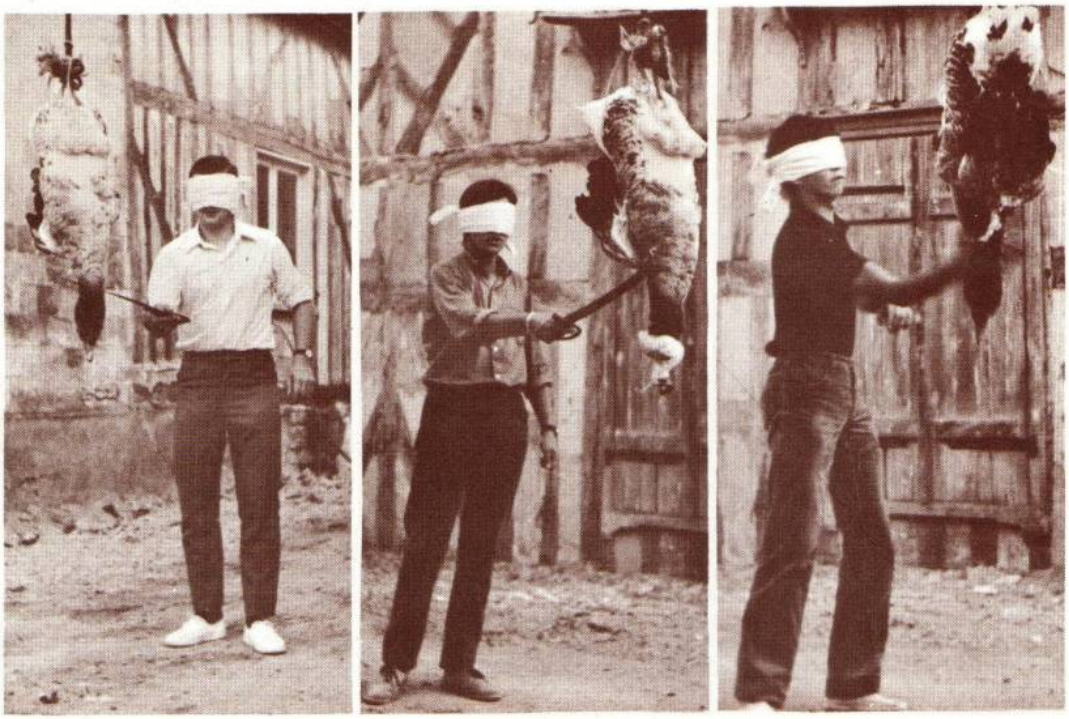

LOCALITÉ	VICTIME					ARME				DATE			Fiche n°
	OIE	CANARD	COQ	PAPEGEAI	OISEAU?	SABRE	BATON	ARC	FUSIL	Fête Patronale	14 Juillet	St Sébast.	
ALLIBAUDIERE	■									■			24.2
AMANCE			■								■		24.6
ARCIS-S-AUBE	■	■				■				■			24.2
ARREMBECOURT	■				■	■				■			24.1
AUXON	■				■	■					■		24.2
BAR-S-AUBE	■			▨		■		▨		■		▨	24.1
BAR-S-SEINE	■			▨		■		▨				▨	
BESSY	■												
BREVONNES		■				■					■		24.3
CHALETTE	■								■	■			
CHAPPES		■							■	■			24.3
CHASSERICOURT	■					■				■			24.1
CHATRES	■												
CHAVANGES	■					■				■			24.1
CLEREY	■					■				■			24.1
COCLOIS	■												
COLOMBEY-LA-FOSSE				▨				▨				▨	
COLOMBEY-LE-SEC				▨				▨				▨	
DAMPIERRE	■						■			■			24.6
DAVREY	■												
ENGENTE				▨				▨				▨	
LE CHENE	■												24.2
LENTILLE	■					■				■			24.1
LES-BORDES-AUMONT		■				■					■		
LESMONT	■					■				■			24.1
LIGNOL-LE-CHATEAU				▨				▨				▨	
MAGNICOURT	■												
MONTMORENCY-B.	■					■				■			24.1
NOGENT-S-AUBE	■					■				■			24.1
NOGENT-S-SEINE	■						■			■			24.6
PONT-S-SEINE	■	■				■				■			24.1
POUAN-LES-VALLEES	■					■				■			24.2
POUGY	■					■				■			24.1
RAMERUPT	■		■			■	■			■			24.1
RHEGES	■					■				■			24.3
RIGNY-LE-FERRON	■					■				■			24.2
ROSNAY-L'HOPITAL	■					■				■			24.1
ROUVRES-LES-V.				▨				▨				▨	
RUMILLY-LES-VAUDES	■								■	■			24.2
ST JULIEN		■							■	■			24.3
ST LYE	■												
ST MESMIN	■												
ST PHAL	■										■		24.2
ST THIBAULT	■					■					■		24.2
SAULCY				▨				▨				▨	
TORCY-LE-GRAND	■												24.2
TRANNES			■				■				■		24.7
VAUDES	■	■			■						■		24.3
VILLEMOIRON		■				■	■				■		24.3
VILLENAUXE	■				■	■	■						24.6
VOIGNY				▨				▨				▨	

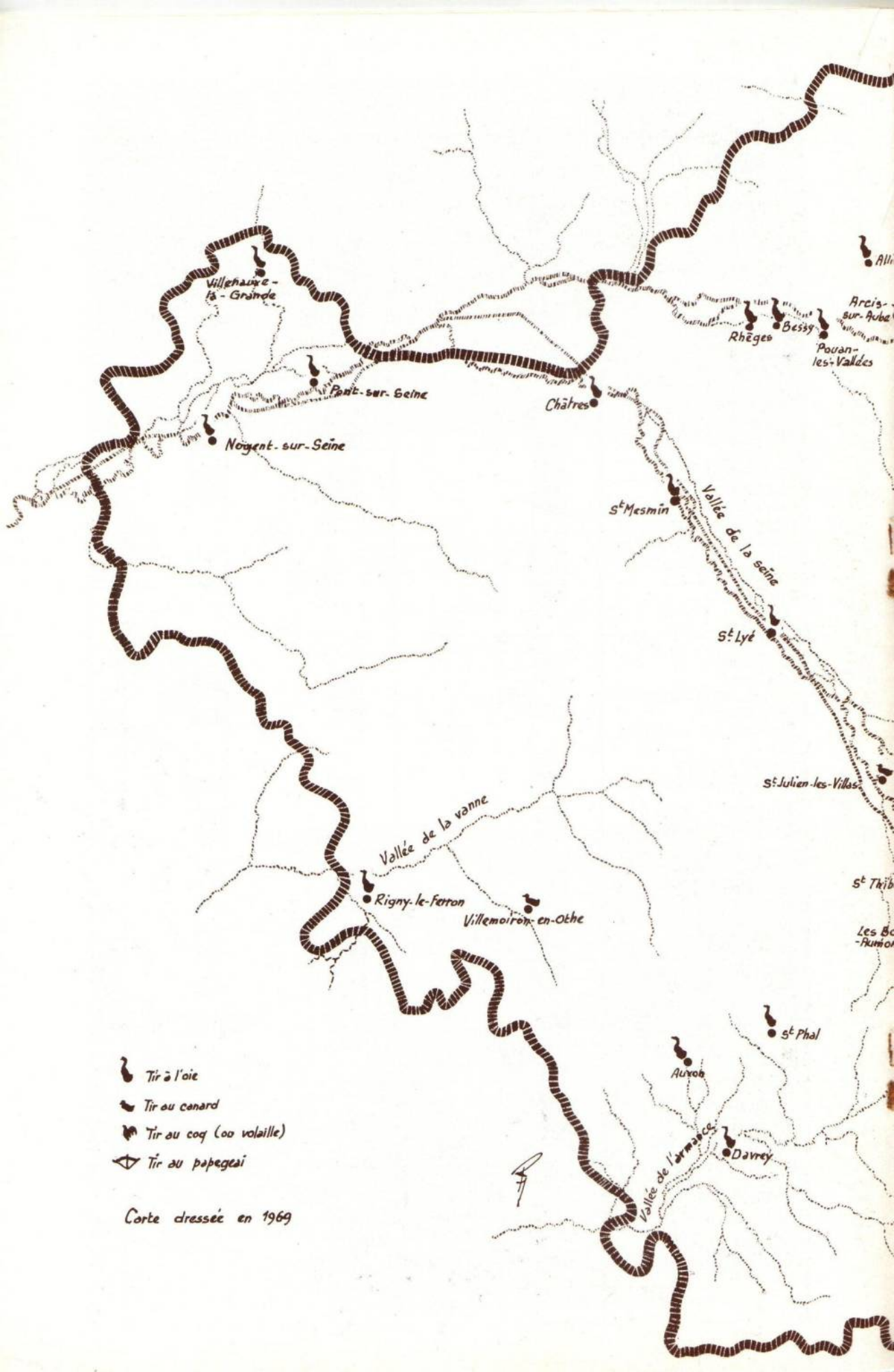
Villehaute-la-Grande
Pont-sur-Seine
Nogent-sur-Seine
Châtres
Rhèges
Bessy
Pouan-les-Vallées
Arcis-sur-Aube
St Mesmin
Vallée de la Seine
St Lyé
St Julien-les-Villas
Vallée de la vanne
Rigny-le-Ferron
Villemoiron-en-Othe
St Phal
Auxon
Davrey
Vallée de l'armance
Tir à l'oie
Tir au canard
Tir au coq (ou volaille)
Tir au papegai
Carte dressée en 1969

Baudière
Le Chêne
Torcy-le-Grand
Dampierre
Rameupt
Nogent sur Aube
Coclois
Magnicourt
Rosnay l'Hôpital
Chalette
Pougy
Lesmont
Vallée de l'Aube
Brevonnes
Arrembécourt
Chassericourt
Chavanges
Montmorency-Beaufort
Lentilles
Amance
Trannes
Engente
Colombey-La-Fosse
Colombey-le-Sec
Saulcy
Voigny
Rouvres les-Vignes
Bar sur Aube
Ligniol-le-Château
Clercy
Vaudes
Chappes
Rumilly-lès-Vaudes
Bar-sur-Seine

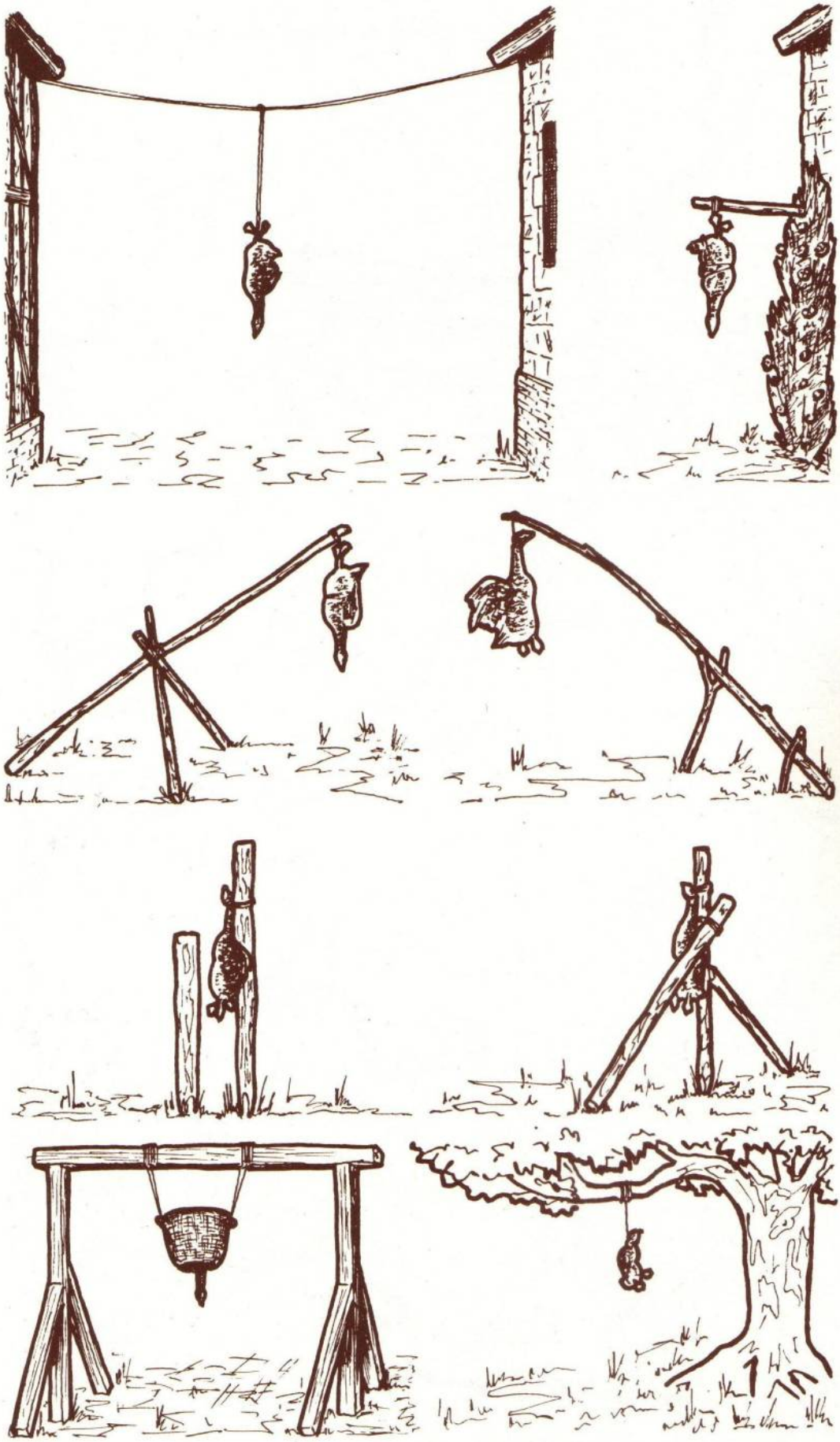

L'OIE AU BATON

A Villenauxe

Voilà comment les choses s'y passaient en 1835.

Une oie vivante était attachée par la tête et liée à un piquet de bois haut de quatre à cinq pieds. On plaçait devant un arc-boutant pour éviter d'attraper l'oiseau par le corps et pour ne pas le faire souffrir inutilement. Un autre pieu, placé derrière, retenait le piquet qui aurait pu choir sous les coups.

Les tireurs se plaçaient à 15 *ou* 18 *pas et devaient* arrocher l'oie, *c'est-à-dire l'abattre en lançant un bâton dans sa direction. A chaque coup, il fallait verser deux liards ou un sol, selon la cherté de l'oie. Mais si personne ne l'avait pourfendue, elle retournait à son propriétaire.*

Vie en Champagne - Janvier 1955

A Dampierre

Ce jeu se pratiquait le premier dimanche de juillet.

Le joueur tenait en main un bâton qu'il était amusant de voir s'amenuiser et se dégrader presque plus vite que le cou de l'oie.

Mme Heimburger

A Nogent-sur-Seine

Le tir à l'oie fut pratiqué à Nogent-sur-Seine jusqu'en 1833-34. L'oiseau était suspendu à un pieu, le corps garanti en avant par un autre piquet plus court, ne laissant au-dessus qu'un étroit passage aux bâtons lancés.

Celui qui séparait l'oie du pieu était proclamé vainqueur.

Ce jeu se renouvelait tous les dimanches pendant l'automne.

Echo nogentais du 20 juin 1872
Cité par l'abbé Durand

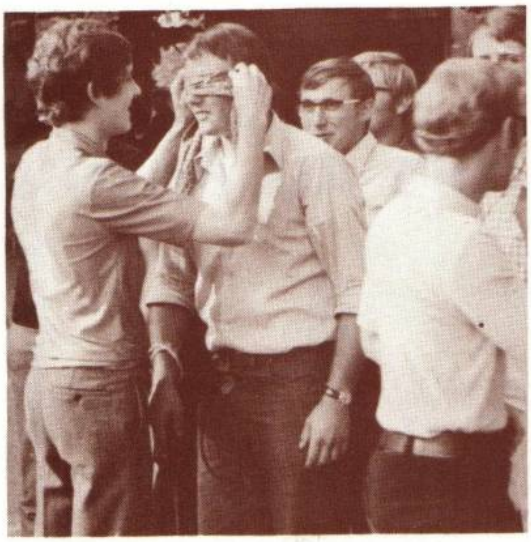

LE TIR A L'OIE AU FUSIL

A Rumilly-lés-Vaudes

Une fois l'an, les jeunes gens allaient, *avec des fusils*, tirer l'oie dans l'avenue de Chaussepierre (vers 1895). *Mais je n'avais que sept ans, et je n'avais pas le droit d'y aller voir.*

Mme Caillet

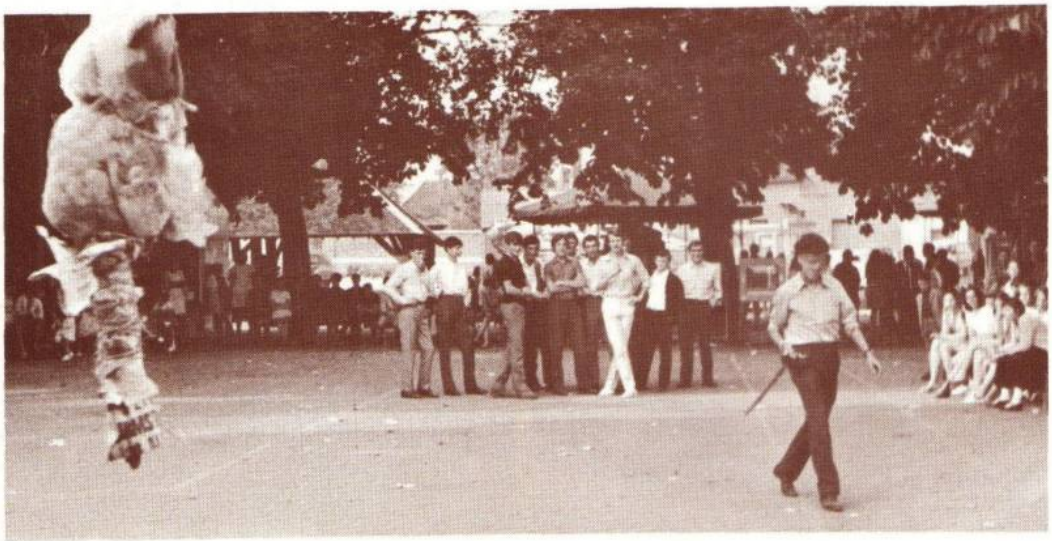

LE COQ AU BATON

A Trannes

Le volatile, saigné avant la cérémonie, était attaché par les pattes à une corde tendue en travers de la route, au carrefour de Brienne et d'Eclance. Tous les hommes pouvaient tenter leur chance.

Le joueur, yeux bandés, était armé d'un bâton. Après qu'on lui avait fait faire quelques tours sur place, il se dirigeait dans ce qu'il pensait être la bonne direction, vers le coq situé à une vingtaine de mètres de là. Il était accompagné dans sa marche par un tambour qui battait en permanence couvrant ainsi les voix des spectateurs qui tentaient de le mettre sur le bon chemin.

Inutile de préciser que les bambins que nous étions vers 1926 étaient heureux de voir les concurrents se diriger tout droit vers l'abreuvoir communal ou bien encore brandir leur bâton en direction des spectateurs qui reculaient au fur et à mesure. Le joueur ne devait toucher le coq ni de la main, ni de la tête, ni du bâton, faute de quoi il était éliminé. Lorsqu'il estimait être à bonne portée, il avait le droit d'user trois fois de son arme. Mais il devait obligatoirement frapper de volée, sans hésitation, le moindre contact, même inconscient, avec l'oiseau annulait ses essais.

S'il réussissait à atteindre la bestiole de plein fouet, il l'emportait.

Bien souvent, après avoir fait trois magnifiques moulinets avec son bâton, le concurrent n'avait point rencontré de coq, soit qu'il fût encore à plusieurs mètres de lui, soit même — et cela s'est vu — qu'il pende à quelques centimètres de ses oreilles. Le meneur de jeu débarrassait alors le joueur de son bâton et de son bandeau et, tandis qu'il reprenait ses esprits et que la foule riait de son échec, le tambour entraînait un autre volontaire.

A Ramerupt

Vers 1353, *les écoliers de Ramerupt pratiquaient un singulier jeu de bâton. Tous les ans le maître était tenu de fournir un coq à ses jeunes élèves pour leur procurer le plaisir sanguinaire de l'abattre.*

Almanach du Courrier 1961
L'écolier dans le folklore champenois.

A Amance

On sacrifiait un coq à l'occasion de la fête nationale.

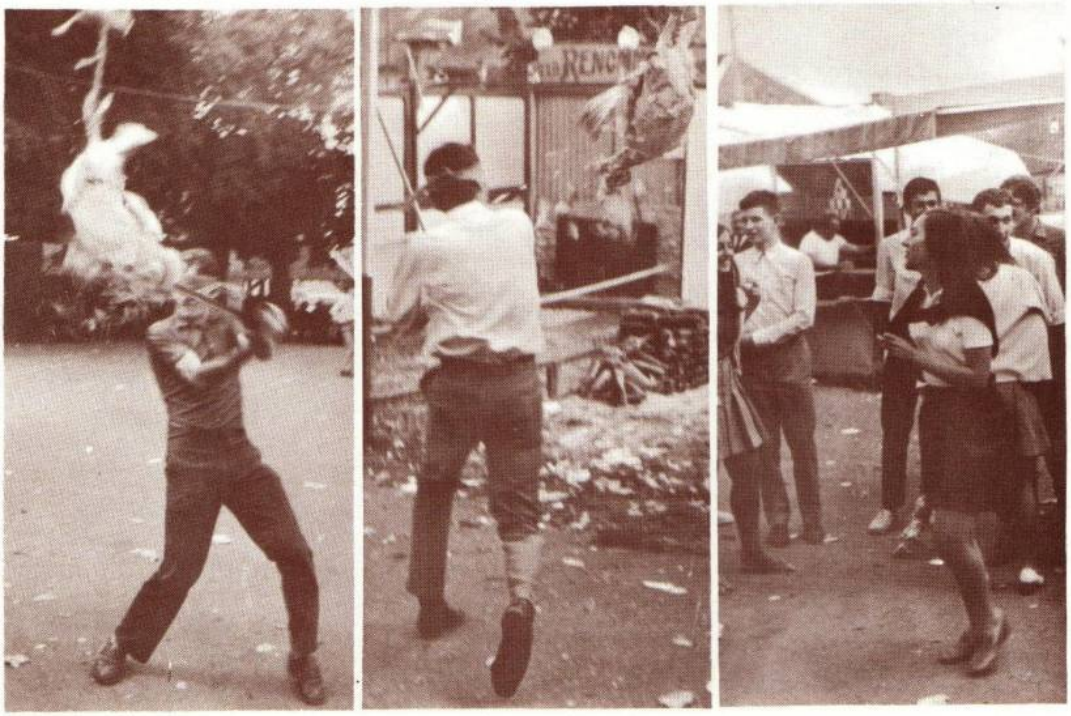

LE TIR A L'OISEAU

Tous les jeux dont le principal acteur est un oiseau ont entre eux certaines ressemblances. Analyser les caractères qu'ils ont en commun nous permettra de mieux les comprendre.

Un oiseau

Il est indispensable au jeu. Dans la majorité des cas, il s'agit d'une oie mais, selon les lieux ou l'époque, on admet fort bien qu'elle cède la place à un canard ou bien à un coq, plus rarement à une poule.

Un jeu ou une cérémonie

Bien réglé, avec son rite quasi immuable, le tir à l'oie est plus une cérémonie qu'un jeu. Seuls les hommes ont jamais eu le droit d'y participer. La manière de faire ne varie guère d'une année à l'autre, et l'instrument du tir, sabre ou bâton, reste le même pour tous : tel il servit il y a vingt ans, tel il a des chances de servir encore aujourd'hui.

Une cérémonie annuelle

Pour un village donné le tir se pratique à date régulière, souvent à l'occasion de la fête patronale, le lendemain ou le troisième jour. De ce fait, il suit le sort de la fête lorsque celle-ci, pour diverses raisons, est déplacée dans le calendrier.

Il peut aussi, concurremment aux jeux de ciseaux, de brouette, de mât de cocagne, de poêle enfarinée et autres, se mêler aux divertissements de la *fête de l'empereur* puis plus tard à ceux du 14 *Juillet*, fêtes au cours desquelles il a été d'usage de regrouper les amusements populaires.

Un sacrifice

Depuis quelques décennies, là où le jeu persiste, l'oiseau est préalablement saigné. Autrefois, et partout, c'était une bête vivante qui était offerte aux coups des joueurs. Il n'est pour s'en convaincre que de remarquer les précautions prises pour que l'animal ne meure pas trop vite : bouclier formé d'un pieu, panier de tourie gardant son corps, sabre émoussé.

Pour que le sacrifice prenne toute sa valeur, il était indispensable que le vainqueur sépare complètement la tête du tronc de l'animal.

Ceci explique également en partie le choix nécessaire d'une oie ou d'un canard dont la vitalité est proverbiale.

Un héros du destin

Dans la plupart des cas l'oiseau est suspendu et c'est en l'air que l'on doit aller le chercher pour l'abattre.

L'action du sacrifice est donc très différente de celle du prêtre païen qui immole un animal en offrande à la divinité. La main qui cherche l'oie ne ressemble en rien à celle qui tient un couteau et le plonge directement dans la gorge de la victime.

Tout aussi rapide et puissant, le geste sacrificateur est plus ample, il marque une envolée vers l'espace, à l'exemple du tir d'une arme de jet.

Dans son glossair de la région d'Arcis, Lhuillier cite le verbe *arrocher* qu'il explique ainsi : *jeter des bâtons sur une volaille suspendue par le cou pour l'abattre.* Si, dans le jeu au sabre, on ne tire plus à distance sur l'oiseau, c'est que le joueur lui-même devient un *projectile.* Il est en effet toujours laissé au caprice du hasard puisqu'aveugle et souvent trompé sur la direction à suivre, et doit *obligatoirement* terminer sa course hésitante par un *lancer de volée,* un tourniquet de son bâton ou de son sabre qui évoque le jet venant frapper l'oie.

Quant au terme local *arrocher,* il pourrait être une forme vicieuse du mot français *arracher* pris du latin *eridicare* avec le sens figuré d'exterminer, d'anéantir. Il se peut également que le « *ch* » de la troisième syllabe soit une palatale du « *g* ». Dans ce cas, *arrocher* serait une forme locale du mot *arroger* venant du latin *arrogare* signifiant *s'attribuer.*

Repas rituel

Le vainqueur du jeu remporte la volaille, mais il arrive encore souvent qu'il soit dans l'obligation d'offrir à boire à ses compagnons. Plus fréquente encore semble l'habitude de consommer l'oie en commun au sein de la collectivité : jeunes gens, conscrits, pompiers, comme cela devait se faire traditionnellement autrefois.

En consommant ainsi rituellement la chair de l'animal du sacrifice, les hommes ne témoignent-ils pas du désir inconscient d'acquérir certaines vertus dont l'oiseau est le symbole, de la même façon qu'en des temps très lointains, on crut *s'attribuer* les qualités d'un ennemi en buvant son sang ?

Le papegay

L'analogie est frappante aussi entre le tir à l'oie et le noble jeu de l'arc (cf. RFA n° 20). On n'y sacrifie ni un coq ni un quelconque oiseau de basse-cour, mais la cible offerte aux archers est un papegay, petit oiseau de bois, symbolique.

Bien que l'appareil qui caractérise les confréries d'archers l'ait ennoblie, la cérémonie reste la même. Seuls les hommes sont admis à tirer l'oiseau et, chaque année, le roi est dépossédé de son titre par un tireur plus heureux qui devient le nouveau monarque. Si dans ce cas particulier il n'est plus possible de consommer la victime, retenons cependant que le roi est tenu de prévoir le vin nécessaire à de communes libations...

Le culte

Ainsi, il apparaît que ce jeu du *tir à l'oiseau* conservé par la tradition correspond à une cérémonie rituelle. Certes, le temps en a considérablement affaibli le caractère, mais il n'est pas vain d'en rechercher les raisons. En effet, un rite correspond à un culte. Alors, quel était ce culte (1) ?

(1) Nous essaierons de répondre à cette question dans un numéro ultérieur de la Revue.

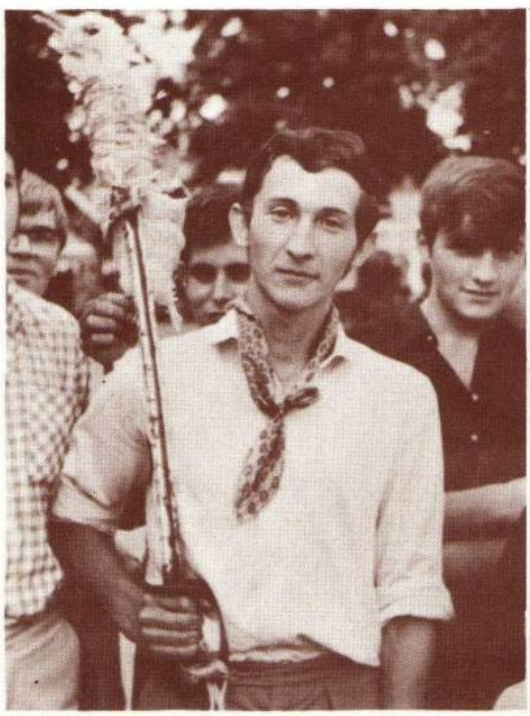

COURRIER

Avec une plume d'oie

La nouvelle présentation de notre revue nous a valu de la part d'un lecteur attentif autant que puriste le reproche suivant :

« J'ai été désagréablement surpris que le n° 23, si réussi d'autre part, innove dans le domaine typographique en adoptant une mode contestable.

Il s'agit du remplacement de toutes les majuscules par des minuscules dans le texte composé en colonne, p. 2 de la couverture, à gauche. Aucune majuscule de nom propre n'a résisté à cette barbare initiative : pauvre france *qui te retrouves aussi mal lotie que notre* roy (gilbert), *tandis que* la renaissance *réduite à la condition de nom commun fait de* fournier (jacques) *un vulgaire métier et du sympathique photographe de la rue de la* cité *une banale épithète* (bienaimé).

Mieux vaut en rire qu'en pleurer, mais il n'empêche que cette pratique décadente fut créée il y a plusieurs générations par des esthètes débraillés, soucieux d'« épater ».

Elle me parait très mal venue dans notre revue, si « minuscule » puisse-t-elle paraitre. L'organe de la S.A.A.F.A. est, en effet, cautionné et utilisé par des enseignants. Dans la mesure où ils défendent l'intégrité de notre langue maternelle, ceux-ci sont engagés dans une lutte constante contre deux excès contradictoires : la « majusculite » et la « minusculite ».

Ne montrons donc pas le mauvais exemple.

Et puisse le prochain numéro consacrer La Renaissance de notre Roy Bienaimé !

La république des lettres n'y perdra rien...

Notre correspondant est sévère. Cette fantaisie graphique n'est dangereuse, croyons-nous, que pour les esprits non avertis. Or, nos lecteurs sont adultes et « vaccinés ». (Cf. le cas de « L'Ecole Libératrice » qui est devenue « *l'école libératrice* » !).

Nous reconnaissons cependant avoir momentanément cédé à une fantaisie discutable et nous envisageons le retour à une rigueur majuscule !

Service gratuit de la revue

En règle générale, nous nous efforçons d'envoyer un exemplaire de la Revue à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration du numéro.

Mais la SAAFA ne dispose que de modestes ressources ; il lui est pécuniairement impossible de servir un abonnement complet à tous ses correspondants. Si ceux-ci désirent recevoir la Revue régulièrement, qu'ils acceptent de s'abonner (10 F, C.C.P. Saafa 16.832-44 Paris). Ainsi garderont-ils avec notre Société un contact qui ne pourra manquer d'être fructueux.

Danse ! ma Champagne

Le disque Saafa 3 est paru. A la date où paraitra ce numéro de la Revue, tous les souscripteurs l'auront reçu et auront été à même d'apprécier ses qualités.

Il a été enregistré par M. Fontaine, de Fouchères, à l'accordéon diatonique. Quatre fiches techniques l'accompagnent : Soyotte, Sicilienne, Marguerite et Gigue.

C'est donc un véritable document folklorique en même temps qu'un outil de travail que la Saafa présente aux amateurs d'arts et traditions ainsi qu'aux groupes de danse populaire.

Prix de ce disque : 12 F + 1 F port et emballage — 13 F — C.C.P. Saafa 16.832-44 Paris.

Chez nos amis marnais

Fin décembre 1969, la Télévision régionale opérait à Villedommange, charmante localité vigneronne des environs de Reims.

Sous l'impulsion de son animatrice Jacqueline Thomas, et guidé par le conseiller technique de la Saafa, le groupe local de jeunes présentait le résultat de ses enquêtes auprès des anciens de la commune. Il offrait nsuite à la caméra, en même temps qu'une foule d'objets du folklore local, une danse et un chant, recueillis sur place.

Fins de semaine

Notre conseiller technique aura, cette année, animé quatre stages de danse. Ceux-ci s'intégraient à l'ensemble d'activités organisées à la diligence du « Service Départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs », au titre de l'Animation départementale. Soit au total :

— deux stages pour Jeunes Animateurs de danse folklorique en général.
— un stage de perfectionnement.
— un stage de danse champenoise, avec la participation de deux jeunes accordéonistes de Villedommange et de soixante Jeunes (envoyés par dix groupements des trois départements de notre province).

L'ORTF a rendu compte de ce stage dans une émission fidèle et très agréable dont nous avons eu d'excellents échos.

Nous en remercions vivement la Direction de la Télévision régionale et en particulier M. Noël, ses collaborateurs et les techniciens de Reims.

Voici le NOUVEAU disque

saafa 3

Document sonore recueilli par Jean DAUNAY, réalisé par Gilbert PARIS
Photographies de Jean DAUNAY - Maquette et Fiches techniques de Gilbert ROY

Collection de la REVUE DU FOLKLORE DE L'AUBE
publié par la Société des Amateurs et Animateurs de Folklore Aubois
avec

Le Père Fontaine et son accordéon diatonique

En vente
PATHEPHONE - Jean GOY, rue Emile-Zola, 10 - TROYES
Jean DAUNAY, 10 - RUMILLY-LES-VAUDES
SAAFA — 10 - RUMILLY-LES-VAUDES — C.C.P. Paris 16.832-44

12 F
(+ frais de port)

Danse ! ma Champagne

saafa

saafa **3**